



CONDITIONS D'ADHÉSION ET TARIFS SAISON 2026 / 2027

Pour la saison 2026 / 2027, à compter du 1er septembre 2026 et jusqu'au 31 août 2027, nous proposons plusieurs formules d'adhésion au Club, avec cours ou sans cours

OFFRES D'ADHÉSIONS SANS COURS

JEUNE

(- de 18 ans)

83€

(incluant licence FFT)

ÉTUDIANT

•

98€

(incluant licence FFT)

ADULTE

•

173€

(incluant licence FFT)

Ces offres comprennent donc licence FFT et assurance, et possibilité de réserver des courts sans limitation mais selon les règles de réservation fixées au sein du Règlement intérieur du club (en ligne sur notre site web) sur nos trois courts non couverts, deux en quick et un en terre-battue.

OFFRES D'ADHÉSIONS AVEC COURS

ÉCOLE TENNIS

(- de 18 ans)

255€

Adhésion 80€ +
175€ pour les cours

ÉTUDIANTS

"Loisirs"

prof. Benoît Maury

318€

Adhésion 98€ +
220€ pour les cours

ADULTES

"Loisirs"

prof. Benoît Maury

423€

Adhésion 173€ +
250€ pour les cours

ADULTES

"Compétition"

prof. Antoine Pitavy

533€

Adhésion 173€ +
360€ pour les cours

Ces offres comprennent, outre la licence FFT et les prestations de réservation de nos trois courts décrites concernant l'offre précédente, des cours avec nos deux moniteurs Antoine PITAVY, et Benoît MAURY, le premier dédié au pôle "Compétition" et cours individuels, le second au pôle "Loisirs et enfants".

LES PROFS

Antoine Pitavy exerce en activité libérale, micro-entrepreneur, SIRET 492 346 853 00053, DEUG STAPS, Brevet d'État d'Éducateur Sportif du 1er degré, carte n°03106ED0048. Meilleur classement 1/6, 30 ans seconde série, top 8 français jeune... Il donne, outre les cours individuels, les cours "Adultes compétition".

Benoit Maury exercera en tant que salarié du club, il est titulaire d'une licence STAPS, d'un master MEEF, et passe actuellement son DE auprès de la Ligue Occitanie sous le tutorat d'Antoine. Son meilleur classement : 5/6. Il est en charge, sous le tutorat d'Antoine, du pôle "Loisirs et enfants".

Soucieux de la qualité des enseignements donnés, nous limitons les cours à 6 adultes max par groupe ; les tarifs correspondent à des cours sur 30 semaines sur l'année. Le club s'engage à organiser avec les coachs un minimum de 28 cours par groupe. Le nombre de cours collectifs ne pourra dépasser 32 sur l'année.

COURS INDIVIDUELS

Tous les adhérents du Club ont la possibilité de prendre en plus des offres ci-dessus, des cours individuels avec **Antoine**, au tarif de 30 € / heure.

Renseignements directement auprès de lui : **06 72 76 11 01** / antoine.pitavy@hotmail.fr

MODALITES D'INSCRIPTION OU REINSCRIPTION

Concernant les inscriptions, dans la mesure où nous souhaitons nous limiter à un nombre raisonnable d'adhérents afin d'organiser sérieusement les plannings et offrir à chaque adhérent de bonnes conditions d'utilisation de nos courts, celles-ci se font en plusieurs étapes :

- Toute demande d'adhésion doit être effectuée via l'onglet "offres du club" sur l'application Ten'Up de la FFT
- Le club procédera ensuite à la validation, ou non, de la demande d'adhésion. Des documents supplémentaires sont susceptibles d'être demandés (justificatif pour le tarif étudiant, par exemple).
- Une fois l'adhésion validée, un lien pour le paiement sera envoyé par mail. L'adhésion et la licence au club ne seront validés qu'une fois le paiement effectué.

Au regard de ce qui précède, le Club se réserve la possibilité de ne pas réserver de suite favorable à certaines demandes d'inscription ou de réinscription.

INFORMATIONS SUR LE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ARNAUNE

Il est porté à votre connaissance que notre Club fonctionne en partenariat avec l'association ARNAUNE, qui participe à certaines compétitions "hors championnat FFT" à savoir les compétitions "Tennis Entreprise", et bénéficie d'un accès à des courts couverts au site "Ponts-Jumeaux" de la Mairie de TOULOUSE.

L'accès à ces compétitions et à ces courts couverts pour nos adhérents est en conséquence possible pour ceux qui pratiquent en compétition avec nos équipes TOEC TENNIS CLUB, mais avec un nombre de places limité. Renseignements auprès de l'association ARNAUNE par courriel à l'adresse suivante : tennisarnaune@fft.fr

Il est en tout état de cause clairement indiqué que les offres TOEC TENNIS CLUB ci-dessus mentionnées ne comprennent en rien une adhésion automatique à l'association ARNAUNE avec les droits y afférents et notamment s'agissant de l'accès au site des "Ponts-Jumeaux" de la Mairie de TOULOUSE, le TOEC TENNIS CLUB ne bénéficiant de son côté d'aucun droit s'agissant de l'utilisation de ces courts couverts.